

Deux invités exceptionnels dans ce deuxième numéro de la *Lettre des Rencontres* : Louis Nègre, président du GART, s'exprime sur la LOM et Christelle Moraçais, présidente de la Région des Pays de la Loire, revient sur les ambitions de la nouvelle marque régionale Aléop. Au sommaire également, petit tour d'horizon des start-up présentes à Nantes en octobre prochain, focus sur l'un des ateliers du Congrès autour des véhicules autonomes et présentation des visites techniques organisées par nos partenaires institutionnels. Les inscriptions au Congrès du GART et de l'UTP sont officiellement ouvertes, n'attendez plus pour vous inscrire...

Bonne lecture ! ■

L'équipe des Rencontres nationales du transport public



Retrouvez-nous sur Twitter @27eRntp #Rntp19

À LA UNE

La LOM au cœur des débats

3 questions à Louis Nègre, président du GART



Le projet de loi d'orientation des mobilités est au cœur de l'actualité du secteur. Comment le Congrès GART-UTP 2019 abordera ce sujet aux multiples enjeux ?

L'édition 2019 de notre Congrès consacrera un temps d'échanges important au projet de loi d'orientation des mobilités. En effet, ce texte structurera l'avenir de nos mobilités et ce, dans un contexte où les enjeux n'ont jamais été aussi forts tant pour nos concitoyens que pour les collectivités territoriales que nous représentons. La plénière d'ouverture du Congrès lui sera pleinement dédiée et

plusieurs ateliers spécifiques seront consacrés aux différents volets du projet de loi. Je pense notamment aux mesures relatives à la gouvernance et à l'ouverture des données Transports qui nécessitent que l'on s'y attarde. Ces moments d'expression permettront de réaliser un tour d'horizon des principales dispositions du texte de loi et de faciliter les échanges autour des modalités de mise en œuvre.

Autre sujet du moment, celui de la gratuité totale du transport public pour les usagers. Un atelier est d'ailleurs inscrit au programme du Congrès. Comment le GART aborde cette problématique ?

Nous sommes convaincus que ce sujet constituera l'un des thèmes de campagne des prochaines élections municipales. Or, force est de constater que nous ne disposons pas d'étude de référence nous permettant actuellement d'appréhender cette problématique. Le GART a donc pris l'initiative de lancer une étude sur la gratuité totale des transports publics au début de l'année 2019 afin, et c'est notre rôle, de contribuer à ce débat et d'y apporter des éléments tangibles. Nous organisons un colloque à Nice le 14 juin 2019 où les résultats seront annoncés, lesquels viendront alimenter l'atelier que nous avons programmé sur ce sujet lors du Congrès.

Quel est votre état d'esprit à quelques mois de cette édition 2019 des Rencontres ?

Nous avons une attitude volontariste face aux nombreux défis qui sont les nôtres. Changement climatique, pollution de l'air, congestion urbaine, autant de sujets auxquels nous essayons d'apporter des solutions viables et pérennes qui passent inexorablement par le développement simultané d'une culture de mobilité durable et d'un usage raisonné de la voiture individuelle dans notre pays.

“ Nous essayons d'apporter des solutions viables et pérennes qui passent inexorablement par le développement simultané d'une culture de mobilité durable et d'un usage raisonné de la voiture individuelle. ”

À ce titre, l'événement des Rencontres représente un formidable accélérateur d'échanges et une plateforme reconnue pour le partage de bonnes pratiques. Je vous donne donc rendez-vous à partir du 1^{er} octobre prochain pour poursuivre cette dynamique !



PLÉNIÈRE D'OUVERTURE LOM, UN TEXTE STRUCTURANT POUR L'AVENIR DES MOBILITÉS
Mardi 01/10, 14h30 - 16h30

SALON

Les start-up au rendez-vous

Innovantes, agiles et hautement technologiques, les start-up sont devenues des actrices essentielles de l'écosystème du secteur de la mobilité, à même de répondre efficacement à des problématiques variées : transition énergétique, congestion urbaine, maintenance prédictive... L'Espace Start-up permettra de tester en direct ces multiples solutions au service d'une mobilité plus durable. « C'est un lieu unique où les acteurs clés se rencontrent pour construire le futur de la mobilité. Le succès de nos solutions innovantes en M-Ticketing et Fleet Management doit beaucoup à la qualité des échanges lors des Rntp », explique Dominique Descolas, fondateur de Digimobee. Parmi les start-up présentes les 1^{er}, 2 et 3 octobre prochains, Deligeo et Elazur présenteront



leurs solutions de pilotage et d'optimisation de maintenance. Atsukè et Digimobee exposeront leur solution de tickets dématérialisés sur téléphone. « Les Rencontres sont un rendez-vous incontournable pour Atsukè. Nous y avons lancé le Ticket SMS il y a deux ans et sommes désormais présents sur vingt réseaux de transport en France. Cette année sera l'occasion de présenter le succès de ces réseaux ainsi que nos nouveautés sur le Ticket Mobile inclus dans le MaaS », explique Damien Bousson, son président. Les visiteurs pourront également rencontrer Citio et son outil d'analyse de données et d'optimisation des flux des lignes de transports en commun pour répondre au problème de congestion des villes. Et Klaxit viendra présenter son application de covoiturage pour les trajets domicile-travail.



LE SALON EN CHIFFRES

200 exposants attendus

PARTENAIRES

Une nouvelle marque régionale pour une ambition forte

3 questions à Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire



Comment la Région des Pays de la Loire a-t-elle envisagé l'évolution de ses transports collectifs à la suite de la promulgation de la loi NOTRe ?

Depuis septembre 2017, la Région est en charge d'une compétence transports « augmentée », comprenant désormais

le transport par car, par TER et par bateau (vers l'île d'Yeu). Nous avons fait le choix de mettre en place une marque régionale de transport afin d'informer les Ligériens que leur interlocuteur transports est bien la Région. Après la nouvelle grille horaire TER et le tarif unique des transports scolaires – qui permet à plus de 9 familles sur 10 de gagner en pouvoir d'achat – cette marque constitue une nouvelle étape de l'harmonisation de notre réseau régional, pour faciliter la vie des habitants. Intitulée **Aléop**, notre marque remplace ainsi les anciennes marques départementales (Lila, Anjoubus, Pégase, TIS, Cap Vendée), tout en maintenant un service de proximité. Aléop est donc la nouvelle marque du réseau et du service régional de transports publics, une marque qui simplifie le paysage de l'offre de transport en Pays de la Loire, qui invite au mouvement dans l'ensemble du territoire et qui vise à susciter le réflexe transport public.

Quelle ambition la nouvelle marque Aléop porte-t-elle ?

Aléop porte avant tout notre nouvelle ambition régionale pour le transport de voyageurs, qui repose sur 3 piliers :

- une offre élargie (ex. + 8.5 % d'offre TER en 2017, de nouvelles rames à forte capacité),
- un service voyageurs amélioré (avec des applis comme Destineo et ContribuTER, et le nouveau service négocié dans la convention SNCF avec des exigences accrues envers la SNCF au sujet de la qualité de service),
- une accessibilité renforcée, avec une nouvelle politique tarifaire qui a trouvé son public et des investissements pour déployer et moderniser les infrastructures routières et ferroviaires.

Grâce à cette marque unique, la Région entend aussi favoriser l'intermodalité et le développement des mobilités durables.

Aléop illustre donc l'harmonisation du service sur l'ensemble du territoire pour un accès simplifié à l'information et aux services de transport régionaux.

Notre objectif : faciliter l'accès des Ligériens à nos trains TER et à nos 120 lignes d'autocars pour augmenter la fréquentation du transport public.

Comment imaginez-vous la mobilité de demain en Pays de la Loire ?

La mobilité de demain est déjà en route. La Région des Pays de la Loire innove dans les services proposés aux usagers avec notamment l'application ContribuTER pour améliorer la qualité des voyages à bord des TER ou la mise en place du premier billet

multimodal depuis avril 2019 valable sur le réseau autocar et TER.

Elle innove aussi pour porter une réflexion prospective sur l'usage des transports avec l'étude mobilité lancée à l'automne 2018. Et l'avenir, c'est aussi l'ouverture à la concurrence du réseau de transport ferroviaire avec le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) début avril 2019. Enfin, nous poursuivons nos actions en faveur de l'éco-mobilité avec pour ambition de faire des Pays de la Loire la première région en matière de mobilité durable. Ainsi, par exemple, la Région a lancé en Mayenne en 2018 la première ligne interurbaine française 100 % électrique et propose à 11 entreprises de transport d'expérimenter un car électrique sur des lignes scolaires ou interurbaines. Par ailleurs, elle développe la mise en service d'autocars roulant au GNV ou électrique comme en Sarthe ou en Vendée.



EN BREF

LE RÉSEAU DE TRANSPORT DES PAYS DE LA LOIRE :

- 89 000 voyages par jour
- 520 TER quotidiens desservant 131 gares
- 140 000 élèves transportés
- 315 M€ de budget annuel

ZOOM SUR LES DÉBATS

Véhicule autonome partagé : un service plein de promesses

Les expérimentations, menées en France et à l'international, confirment l'émergence du véhicule autonome partagé dans les systèmes de mobilité. Pour conserver l'avance de la France, les expérimentations locales au service des stratégies globales de mobilité doivent encore se développer tout comme les synergies entre opérateurs et constructeurs.

DES PROMESSES SOUS CONDITIONS

Fin de la congestion, pollution réduite, confort amélioré, sécurité accrue, etc. : le véhicule autonome porte des promesses ambitieuses... qui, pour devenir réalité, restent soumises à plusieurs conditions. Tout d'abord, le véhicule autonome doit répondre à un vrai besoin



dont l'importance et la pertinence relèvent des prérogatives des collectivités locales. Son déploiement doit donc s'intégrer dans les stratégies globales de mobilité définies par les autorités organisatrices, ce qui suppose une gestion concertée de l'espace public. Pour soutenir un développement des véhicules autonomes au service du « vivre-ensemble »

et se prémunir de certains risques (sécurité routière, sécurité informatique, assurances, données, transition écologique...), les législations nationales et européenne devront également se renforcer. Dernière condition, et non des moindres, pour réussir le déploiement du véhicule autonome : il doit être accepté par le citoyen. Pour ce dernier, devenir « passager d'un bus autonome » après avoir été « passager d'un bus » sera beaucoup plus aisé que de passer de « conducteur » de sa voiture à celui de « passager » de sa voiture autonome. Pour toutes ces raisons, l'avenir du véhicule autonome passera par un usage partagé.



ATELIER VÉHICULE AUTONOME PARTAGÉ
Mercredi 02/10, 11h15 - 12h45

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Élisabeth Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, le nouveau président de l'UTP...

INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions en ligne : www.rencontres-transport-public.fr
Badge congressiste : accès au salon, aux débats et aux visites techniques.
Badge visiteur : accès au salon uniquement.
GIE Objectif transport public
Tél. : +33 (0)1 48 74 04 82 • rencontres@gietransport.com



PROGRAMME DES VISITES TECHNIQUES

MERCREDI 02/10 MATIN ET JEUDI 03/10 APRÈS-MIDI

- Visite des aménagements Chronobus ou comment partager l'espace public ?
- Parcours de la ligne 4 en e-Busway et découverte de son système de charge.

MERCREDI 02/10 MATIN

- Visite des travaux de la gare Mezzanine de Nantes.
- Visite de la ligne interurbaine à Haut Niveau de Service n°300 du réseau Aléop.
- Visite du Pôle d'Échange multimodal d'Haluchère –

Batignolles et du technicentre de maintenance de Nantes-Blottereau.

JEUDI 03/10

- Éclairage sur la politique vélo à Saint-Nazaire.

Organisées par

GIE Objectif transport public
Groupement des Autorités Responsables de Transport | **GART | UTP** | Union des Transports Publics et Ferroviaires



Partenaires institutionnels



Partenaires institutionnels associés



Partenaires officiels

